



PROJET MOBILITES 2020 / 2025 / 2030
Commission territoriale Nord-Est du 2 mars 2017 à Castelmaurou
17h – 19h

Relevé de décision

Elus des collectivités présents :

AIPAR Jean	Mairie de Balma - Conseiller municipal délégué, en charge des transports
ARMENGAUD Roseline	Mairie d'Aucamville - Conseillère Municipale déléguée à l'urbanisme
BACOU Denis	Mairie de Pechbonnieu - conseiller municipal et Vice-Président du SMTC
BAUMLIN Philippe	Mairie de L'Union - Adjoint au maire
COSTES Philippe	Mairie de Bruguières - Adjoint au maire
DE CARVALHO Alvertine	Mairie de Lespinasse - Conseillère municipale
DRUAUX Jean-Jacques	Mairie de Lespinasse - Conseiller Municipal
FRANCES Michel	Mairie de St Jean - Adjoint au maire
GIL Jean-François	Mairie de Fonbeuzard - Adjoint au maire
GREPINET Jérôme	Mairie de Montrabé - Conseiller municipal
LATTES Jean-Michel	Président SMTC Tissé - 1er adjoint au maire de Toulouse
MAURIN Nadine	Mairie de l'Union - Conseillère municipale
ROUGE Michel	Maire de Launaguet
RUFAU Henri	Mairie de Fenouillet - Adjoint au maire
SANCE Bernard	Maire de Lespinasse
SUDRIE Danielle	Mairie de Castelmaurou - Adjointe au maire
SUSIGAN Alain	Mairie de St Alban - Adjoint au maire
VICENS André	Mairie d'Aucamville - Conseiller Municipal délégué à la mobilité
	Mairie de Gratentour

Autres structures représentées :

DAMON Annie	Vice-Présidente APCVEB
EYCHENNE Marc	CCI
HUMEAU Mme	UDAF 31
MARRIGUES M.	UDAF 31
REIGNOUX Jean-Louis	Nord En Vie
	Familles de France

Techniciens des collectivités présents :

CAPDEVILLE Jean	Toulouse Métropole
LIEUTAUD Laurent	Tisséo EPIC
PIAT Bernard	Codev Toulouse Métropole
VABRE Jacques	SITPRT

DOUCET Christophe	SMTC Tisséo
JAYR Elsa	SMTC Tisséo
LE COCQUEN Noémie	SMTC Tisséo

BONNIFET Marie	aua/T
BOUX Sylvain	aua/T
TEILLAC Sonia	aua/T
TOUPIN Frédéric	aua/T

FIASTRE Anaïs	Algoé Consultants
---------------	-------------------

Excusés :

CHEMEL Catherine	ESAT René Caminade
DE SCORRAILLE Jean-Baptiste	Maire de Toulouse - Maire de quartier 4.3 - Bonheure - Guilheméry - Château de l'Hers - Limayrac - Côte Pavée
ESNAULT Emilion	Maire de Toulouse - Maire de quartier 5.1 - Pont-des-Demoiselles, Montaudran, La Terrasse, Malepère
LESGOURGUES Laurent	Mairie de Toulouse - Maire de quartier 4.2 - Jolimont - Soupetard - Roseraie - Gloire - Gramont
TAUZIN Christian	Maire de Pradère les Bourguets

La commission territoriale s'est déroulée de la façon suivante :

1. Calendrier du projet et point sur le bilan des avis émis par les PPA.
2. Ateliers « hiérarchisation et enrichissements du projet et des mesures du plan d'action » sur le territoire concerné.

Le présent compte-rendu n'a pas pour objet de résumer l'ensemble des diapositives projetées en réunion, le support complet étant disponible sur le site smtc-tisseo.fr. Le présent compte-rendu vise en revanche à retranscrire les échanges en séance ainsi que les résultats des échanges en atelier.

1. Introduction

Le MAIRE de CASTELMAUROU introduit la séance. Le territoire Nord-Est a besoin de la mise en œuvre de projets de transports collectifs par le SMTC. A titre d'exemple, le prolongement de Linéo jusqu'à Castelmaurou serait bénéfique au territoire.

M. LATTES, président du SMTC, indique que cette commission territoriale Nord-Ouest a une configuration particulière puisqu'elle réunit l'ensemble des Personnes Publiques Associées, constituées à la fois d'élus, de techniciens de collectivités et d'associations. On se situe actuellement dans un processus réglementaire de consultation des PPA, qui permettra d'enrichir le Projet Mobilités 2020-2025-2030 à la suite de l'enquête publique, qui se tiendra en septembre 2017.

Cette séance a pour objectif de prioriser les actions du Projet Mobilités 2020-2025-2030 sur le territoire du Nord-Est, à l'aide d'un travail sur carte.

2. Echanges sur le Projet Mobilités 2020-2025-2030

Le SMTC présente :

- Le bilan des avis émis par les Personnes Publiques Associés sur le Projet Mobilités 2020- 2025- 2030.
- Les actions inscrites au Projet Mobilités qui seront mises en œuvre dans le secteur Nord-Est.

La MAIRIE DE ST ALBAN s'interroge sur le terminus du futur Linéo 10. Le développement économique du Nord-Est de Toulouse est important, et la zone comprend 25 000 emplois (contre 15 000 dans la zone de Labège). Or, le projet de Linéo 10 ne prévoit plus de desservir La Vache.

M. LATTES, président du SMTC, rappelle que le tracé du Linéo 10 a fait l'objet d'une concertation avec la mairie de St Alban. La ligne a des perspectives de prolongement vers Barrière de Paris pour un rabattement sur le métro B.

La MAIRIE DE LESPINASSE souligne l'absence de projets dans son secteur, et rappelle l'importance d'une gare à Lespinasse. Le Linéo prévoit de s'arrêter à Fenouillet, en omettant la desserte de Lespinasse. Par ailleurs, le MAIRE souhaite connaître le tracé de la future ligne Optimo.

M. LATTES répond que les études Optimo sont en cours, les tracés ne sont pas encore définis. Il rappelle qu'un Plan de Déplacements Urbains n'a pas pour objectif de détailler l'ensemble des tracés des projets.

La MAIRIE DE ST ALBAN souligne que le pont de Gagnac est vétuste et le passage d'un Optimo dessus risque d'être problématique.

La MAIRIE DE L'UNION souhaite faire part de deux sujets. Le premier concerne le besoin d'une étude de franchissement de l'Hers pour le passage du Linéo 9. Le second concerne le Boulevard Urbain Nord, dont l'accès est dangereux pour les modes actifs comme les véhicules.

M. LATTES rappelle que l'association Deux Pieds Deux Roues a souligné la qualité des aménagements sur le BUN.

La MAIRIE DE LESPINASSE indique que plus de 30 000 véhicules quotidiens congestionnent la RD 820 et les ponts. La rue des Usines est également fortement congestionnée.

M. LATTES souligne que le Projet Mobilités 2020-2025-2030 a justement pour objectif de trouver des solutions à ces problématiques de congestion routière, et le grand public est associé à la démarche de concertation.

La MAIRIE DE LESPINASSE rappelle que les utilisateurs de ces voiries routières ne sont pas les seuls habitants du territoire, mais également des habitants provenant du Nord.

La MAIRIE DE BRUGUIERES rappelle les besoins importants du bassin Nord-Est : un nouveau pont, le recalibrage de la RD 820, l'échangeur de Sesquières, les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse, le BUN.

M. LATTES souligne que la plupart de ces sujets sont dorénavant de la compétence de Toulouse Métropole depuis le 1^{er} janvier 2017.

La MAIRIE DE GRATENTOUR indique que le Nord se développe deux fois plus rapidement que le reste de l'agglomération, qui elle-même se développe très vite en comparaison des autres agglomérations françaises. Pourtant, peu d'aménagements ont été faits sur ce bassin. Le PDU manque d'ambition.

La MAIRIE DE PECHBONNIEU ne partage pas ce point de vue : beaucoup de projets ont pris forme dans le Nord-Est.

L'ASSOCIATION NORD EN VIE souhaite savoir si le Linéo 12 sur le BUN est prévu en site propre ou non.

Le SMTC répond que ce projet est encore à l'étude. Un travail est actuellement mené avec Toulouse Métropole afin de confirmer que le projet de BUN sera réalisé selon les dispositions de sa Déclaration d'Utilité Publique (c'est-à-dire en site propre). L'objectif est que les Linéo soient prioritaires sur la circulation automobile.

Il est important de faire la différence entre le PDU de 2012 et le Projet Mobilités actuel, dans lequel on réfléchit dorénavant au projet de service (le Linéo) qu'il s'agit de positionner sur un projet de voirie (le site propre du BUN).

Le MAIRE DE LAUNAGUET souligne l'importance du levier de la cohérence urbanisme / mobilités et la crainte des maires du territoire de devoir maîtriser l'urbanisme sans offre de transports en commun.

3. Atelier par levier

Il a ensuite été proposé aux participants de réfléchir par petits groupes, à la priorisation des actions sur le territoire Nord-Ouest, pour chacun des leviers du Projet Mobilités 2020-2025-2030.

Levier report modal TC et intermodalité :

Rabattement	En attente d'une halte ferroviaire à Lespinasse, créer une navette en site propre en rabattement sur la gare de Fenouillet.
	Développer les rabattements sur les gares de St Jory et Lespinasse.
	Agrandir le P+R sur la gare de ST Jory dès maintenant.
	Développer des P+R le long des Linéo (et des arceaux à vélos).
	Permettre des rabattements en navette autonome / bornes électriques / Citiz.
	Développer un rabattement de St Jean à la gare de Montrabé.
Réseau structurant	Réaliser le BUN support d'un site propre bus
	Prolonger la Linéo 9 à St Jean puis Rouffiac (voire Castelmaurou).
Réseau bus	Développer un lien TC sur la jonction Est jusqu'à la connexion avec TAE (ou sur le périmètre Toulouse en connexion au réseau toulousain).
Intermodalité	Mettre en place une plateforme multimodale à Pechbonnieu.
	Le SMTC doit être porteur auprès de la Région Occitanie sur l'intermodalité.
	La gare de Lacourtenourt peut devenir un pôle d'interconnexion majeur si les AFNT sont réalisés.
Aménagements routiers supports des transports en	Mettre en place des aménagements pour que la Linéo 9 soit en site propre.

commun	Développer des transversales.
	Importance du BUN.
Desserte des zones économiques	Développer la desserte de la clinique de L'Union.

Levier report modal modes actifs et partage de l'espace public :

Sécurité piétons/vélos	Supprimer les aménagements dangereux pour les piétons, dans le cadre de la linéo 9.
	Améliorer les cheminements Route du Moutou et Chemin de Lourmet à Castelmaurou, pour les 40 potentiels usagers scolaires qui rejoignent l'arrêt du 75.
	Améliorer les cheminements le long de la RD820.
	Etre vigilant sur le partage de l'espace public dans le cadre de la Linéo 10.
Réseau cyclable	Améliorer les aménagements cyclables route de Bessières à l'Union.
	Travailler l'intermodalité avec le vélo au pôle d'échange multimodal de Pechbonnieu.
	Aménager des pistes cyclables qui redescendent en direction de Castelginest et pourront ainsi se connecter au réseau existant de Castelginest en direction de Toulouse.
	Créer, aménager des pistes cyclables tous le long de l'Hers.
	Travailler le franchissement de l'HERS et la connexion avec le pont de Rupé.
	Développer le maillage vélo, y compris de périphérie à périphérie.

Levier cohérence urbanisme / mobilités :

Desserte des territoires	Terminer le BUN en priorité.
	Profiter des AFNT pour organiser de véritables pôles d'échanges multimodaux avec une connexion du réseau Tisséo au TER, des stationnements.
Pactes urbains	Mettre en œuvre le pacte urbain n°1.
	Adapter les règles d'urbanisme aux PLU des communes et PLUi-H de Toulouse Métropole, afin de prévoir des marges de recul permettant, à terme, des aménagements de l'espace public plus favorable aux circulations des transports en commun, des vélos et des piétons.

Levier organisation des réseaux et stationnement :

Offre de stationnement / covoiturage	Mettre en place des aires de covoiturage à Balma et à Quint-Fonsegrives.
	Mettre en place des parcs-relais dans les gares, en lien avec les AFNT.
Maillage du réseau routier	Lancer une étude pour un nouveau franchissement de la Garonne, support des transports en commun.
	Etudier le renforcement du pont de Gagnac, très vétuste.
	Etudier l'impact de la suppression du péage de l'Union sur la congestion routière.
	Eloigner le péage de l'A62 de l'entrée toulousaine, au niveau de Castelnau d'Estrétefonds.
	Requalifier la RD 820, avec une ambition de TCSP et la création d'un franchissement de la Garonne au nord de St Jory.
	Terminer le BUN.

4. Suite de la démarche

Les commissions territoriales constituent des outils de suivi du Projet Mobilités 2020-2025-2030 et seront donc pérennisées. Une nouvelle série de commissions est ainsi prévue en décembre 2017.

Les contributions issues des ateliers permettront d'enrichir le Projet Mobilités 2020-2025-2030 à la suite de l'enquête publique qui se tiendra en septembre 2017.